



BULLETIN

N° 49

Février 2022

L
,
E
C
H
A
U
G
U
E
T
T
E

*AMICALE PHILATELIQUE
ROCHEFORTAISE*

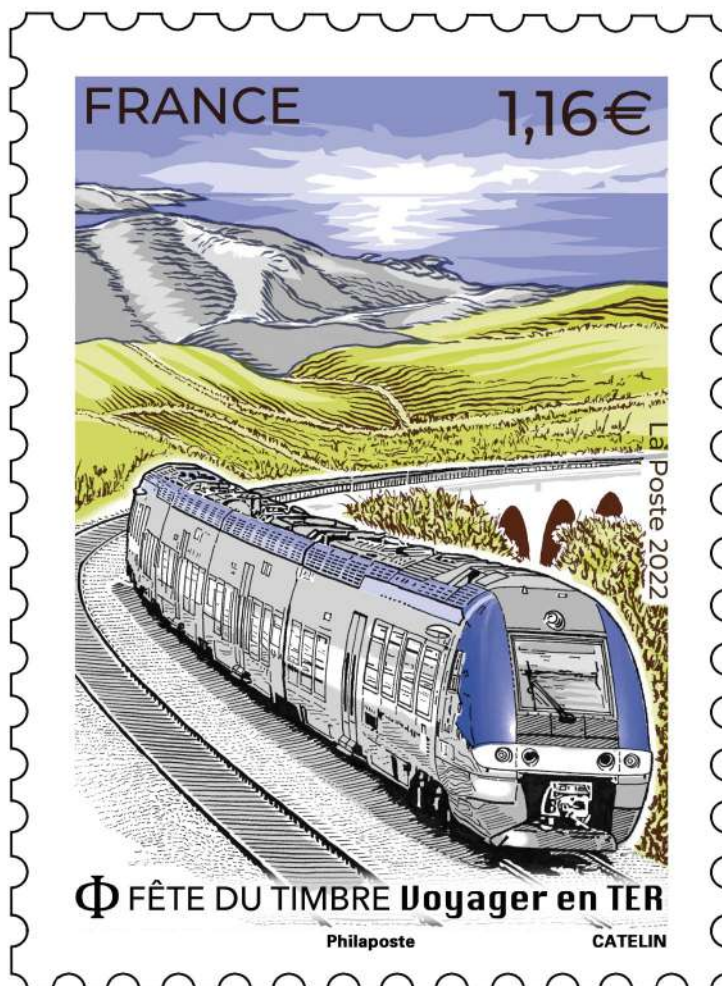
37 rue du Marquis de Sérigny

17870 Loire les Marais

05.46.84.88.79

LE TIMBRE PREND « LE TRAIN »

*Les 12 et 13 MARS
à SOUBISE*



SOMMAIRE

Page 2 : liens utiles

Pages 3 à 5 : Compte rendu Assemblée Générale

Pages 6 à 14 : Commerces Rochefortais au fil du temps

Page 15 : Fête du timbre à Soubise 2022

Pages 16 et 17 : La journée du timbreen 1945

Page 18 : Timbre Valéry Giscard d'Estaing à Chamalières

Pages 19 à 23 : Citex, vous connaissez ?

Page 24 : Quelques dates à retenir

LIENS UTILES

www.philarochefort.net le site de votre Amicale, vous y trouverez les infos concernant notre activité....

www.ffap.net le site de la fédération, informations nationales, timbres, dates d'expositions, règlement des classes

www.gpcoco.fr le site de votre groupement, des infos, la gazette du GPCO en ligne....

<http://mondephilatelique.blog.lemonde.fr/> chronique journalière par Pierre Jullien, riche en informations sans langue de bois sur notre loisir...



Comité de rédaction

Raymond Loëdec – Eliane Demergès – Dominique Demergès

AMICALE PHILATELIQUE ROCHEFORTAISE
COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 05/02/2022

Nous nous sommes réunis dans la salle du Cercle Mixte de Rochefort, 19 adhérents étaient présents sur 59, des désistements de dernière minute dus au covid.

Pouvoirs : Mme Yasmine CURAUDEAU, Mrs Léon LEBRUN, Jean-Claude RICARD, Maurice FONTAINE, Gérard PETER, Bernard PAILLÉ, Henri CARDON, Jean-Louis SERVAIS.

Le Président déclare ouverte l'assemblée générale à 10 h 00.

Un moment de recueillement est observé à la mémoire de nos êtres chers et amis disparus.

Le compte-rendu de l'assemblée générale 2021 est soumis à l'approbation des présents.

Adopté à l'unanimité.

La secrétaire Eliane DEMERGES présente le rapport moral et le compte-rendu d'activités pour l'année 2021 ainsi que les prévisions pour 2022, très peu d'activité en 2021 dû à la pandémie. Seulement la Fête du Pont Transbordeur le 1^{er} août. En 2022 Fête du Timbre à Soubise les 12 et 13 mars.

Adopté à l'unanimité.

Michel BIBARD présente le rapport du service des circulations, 500 carnets pour un bénéfice de 176,32 €. Pour 2021, le taux des prélèvements est de 4,39 %, et 2020 de 5,59 %, le taux de prélèvement continue de chuter.

Une nouvelle formule, en complément de celle déjà existante, pourrait voir le jour pour les timbres ayant des valeurs importantes une liste serait envoyée par internet avec le scan du timbre, à étudier.

Adopté à l'unanimité.

La trésorière Dominique GIRARD présente le bilan financier arrêté au 31 décembre 2021 et le bilan prévisionnel du prochain exercice.

Le bilan est très bon, quelques exemples de bonne santé de nos comptes :

- 1640,94 € de bénéfice pour la fête du Pont Transbordeur, belle réussite malgré le contexte.

La subvention de la Mairie 135 €.

La cotisation est maintenue à 20 € et 30 € pour les couples. L'effectif est de 59 adhérents, baisse des effectifs l'an dernier nous étions 66. Des départs et décès mais heureusement nous avons de nouveaux arrivants.

Mr Gilbert LEBRAS, vérificateur aux comptes, n'a pu être des nôtres, le Président lit son rapport.

Adopté à l'unanimité.

Dominique DEMERGES présente un compte rendu sur les visites du site de notre Amicale, 4369 visites dont 3362 visiteurs différents pour 2021. Belle progression en 2020 1702 visiteurs différents.

Des visiteurs des 4 coins du monde, Chine, Japon, Suisse, Etats Unis, Russie etc.....

Adopté à l'unanimité.

Danièle MECENE présente le rapport de la bibliothèque.

Nous possédons 181 livres, plus les catalogues qui sont complétés tous les ans, ils sont à la disposition de nos adhérents.

4 livres restent introuvables.

Nous vendons également du matériel (classeurs 32 et 64 pages, carnets à choix, reliures Yvert et Tellier etc...)

Du matériel est également à disposition de nos adhérents :

- un signoscope, des massicots, une lampe de Wood, un microscope pour ordinateur

Le nombre de présents à nos réunions a augmenté soit en moyenne 16 personnes.

Adopté à l'unanimité.

Renouvellement du Conseil d'Administration :

5 membres rééligibles : Mme Danièle MECENE, Mrs Francis DELAIGUE, Claude MECENE, René ROUSSEAU, Christian MELON.

Le renouvellement du conseil d'administration s'est fait à main levée.

Les 5 membres sont réélus à l'unanimité.

Le Conseil est élu, il se retire afin de constituer le bureau.

Le bureau est présenté à l'Assemblée :

Président d'honneur	Jean Bernard THEVENIN
Président	Raymond LOËDEC
Vice Président	Jean Bernard THEVENIN
Secrétaire	Eliane DEMERGES
Trésorière	Dominique GIRARD
Echange circulations	Michel BIBARD
Jeunesse	Francis DELAIGUE
Bibliothèque	Danièle MECENE
Matériel	Christian MELON
Animateur du site	Dominique DEMERGES
Correspondant GPCO	René ROUSSEAU

Membres : Louissette MARTIN, Jean Paul LOVAT, Claude MECENE, Bernard MUSSEAU.

Questions diverses :

Des diplômes ont été remis à plusieurs de nos membres en remerciements de leur aide et de leur investissement, Christian MELON diplôme de la FFAP, diplômes GPCO à Danièle MECENE, Rose-lyne DUMAS, René ROUSSEAU, Jean-Paul LOVAT.

René PAULIAT président de l'amicale de La Rochelle est venu en voisin et ami et nous a parlé de l'organisation pour 2022 d'un salon toutes collections le 13 février au parc des expositions.

L'Amicale prend en charge 10 € sur le prix des repas de l'assemblée générale, également 7 € sur l'abonnement à la Philatélie Française.

Les personnes présentes à notre assemblée se sont vues remettre un encart sur la fête du pont transbordeur pour les remercier de leur présence.

L'Assemblée Générale est close à 12 h.

Cette année pas d'apéritif en commun seulement à table avec le repas.

Notre Assemblée est suivie d'un repas pris au restaurant du Cercle Mixte, excellent comme d'habitude.

ROCHEFORT le 05 février 2022

Le Président
Raymond LOËDEC

La Secrétaire
Eliane DEMERGES

QUELQUES PHOTOS.....



Commerces rochefortais au fil du temps



En 1907

29 rue Saint Charles ou rue Audry

Au fil des années, on trouve : A la Mère de famille, L'homme, mercerie en 1876 - Grande Chapellerie Française en 1898 - Guérineau, chemiserie parapluies ombrelles en 1911 - 1923 - William's, bonneterie ganterie en 1932 - 1969 - Au Touriste, maroquinerie, 1993 - 1996 - Tamanou, vêtements depuis 2013.

En 2019



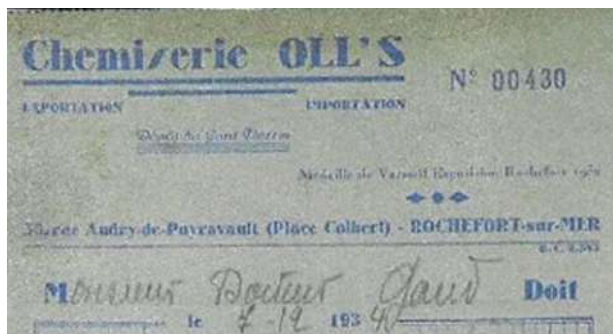
Commerces rochefortais au fil du temps



En 1923

33 rue Saint Charles ou rue Audry

Au fil des années, on trouve : M^{me} Bourse, modes et lingerie en 1841 - H. Loustau, imprimeur en 1849 - E. Boucard, librairie et atelier de reliure en 1850 - Gournay Courtin, librairie en 1989 - Oll's, chemiserie en 1923 - 1969 - Grain de sable, bijouterie fantaisie depuis 1998.



En 2019



Commerces rochefortais au fil du temps



Dans les années 1900

35 rue Saint Charles ou rue Audry

Au fil des années, on trouve : le Café Français en 1815 - 1886 - le Crédit Lyonnais en 1923 - 1932 - la Sécurité Sociale en 1956 - 1969 - l'Espace Nature depuis 1992.

En 2019



Commerces rochefortais au fil du temps



Dans les années 1950

43 rue Saint Charles ou rue Audry

Au fil des années, on trouve : le Bureau des voitures pour Saintes en 1850 - Compagnie des chaloupes à vapeur de la Charente P. Véron et Cie en 1880 - A la Pantoufle de Cendrillon, A. Cendrillon, chaussures en 1911 - 1954 - France Arno, chaussures en 1993 - 2003 - JM Coutin, chaussures.

En 2019



Commerces rochefortais au fil du temps



En 1911

47 rue Saint Charles ou rue Audry

Au fil des années, on trouve : Proust Brandy, fabrique de cartes à jouer et librairie en 1849 - P. Valet, librairie en 1867 - 1869 - Albert Ripé, librairie papeterie en 1911 - P. Salaün, librairie papeterie en 1923 - R. Guilloteau, librairie en 1932 - Jean Guilloteau, librairie papeterie en 1954 - 1968 - R. Hunot, librairie en 1968 - 1982 - Koka, vêtements en 1992 - SA Fashion, Sophie Bauçais, coiffeuse depuis 1992.



En 2018



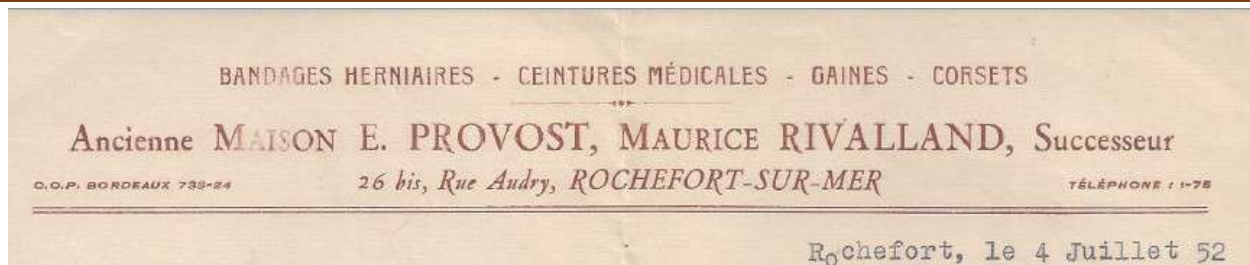
Commerces rochefortais au fil du temps



Dans les années 1920

26 bis rue Audry et 111 rue Pierre Loti

Au fil des années, on trouve : Lurat, pharmacie en 1841 - Brou Duclaud, pharmacie en 1842 - 1856 - Gobeau, mercerie bonneterie mode en 1911 - E. Provost, instruments de chirurgie optique corsets - Maurice Rivalland, corsets bandages herniaires dans les années 1950 - Diane, lingerie en 1998 - 2008 - Les Chocolats Yves Thu-riès depuis 2015.



En 2019



Commerces rochefortais au fil du temps



Dans les années 1930

38 rue Saint Charles ou rue Audry

Au fil des années, on trouve : Marie Gramond, magasin de parapluies ombrelles et cannes en 1853 - Maison Tissier, parapluies ombrelles et cannes en 1856 - A l'Etoile d'or, E. Arnoux, horlogerie bijouterie en 1911 - A l'Etoile d'or, G. Braud, horlogerie bijouterie en 1930 - 1932 - La Maison des fiancés, bijouterie dans les années 1990 - Espace San Marina, chaussures en 2000 - Les Délices du fournil, restaurant rapide en 2004 - Le Croq' Délice, restauration rapide depuis 2005.



En 2019



Commerces rochefortais au fil du temps



Dans les années 1900

9 rue Bégon

Au fil des années, on trouve : Camus, restaurant en 1911 - Tibaud, coiffeur en 1923 - Gustave Rabier, cordonnier en 1923 - La maison, abattue en 1989, est regroupée avec celle portant le n° 11 et n'a plus de magasin.

En 2019



Commerces rochefortais au fil du temps



17 rue Saint Hubert ou rue Clémot

Au fil des années, on trouve : Prosper Mandin fils, tapissier en 1887 - Jean Poujoulat, tentures ameublement dans les années 1920 - 1930.

Dans les années 1920 - 1930



En 2019

Dominique GIRARD

Suite dans la prochaine gazette.....

LA FÊTE DU TIMBRE

12 et 13 MARS

À SOUBISE

La Fête du timbre aura lieu à la Salle des Fêtes de Soubise les 12 et 13 mars de 9 h à 18 h le samedi et de 9 h à 17 h le dimanche.

Le club de modélisme ferroviaire traction-17 sera présent et exposera différents circuits et miniatures.

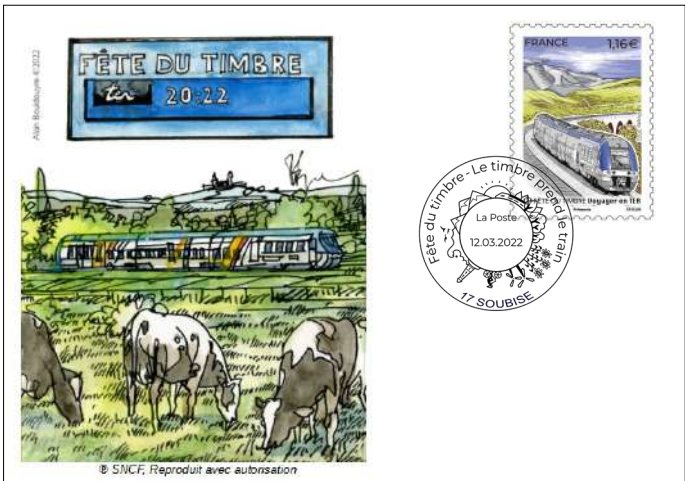
Venez nous rendre visite et nous acheter quelques souvenirs, ce sera, sauf erreur de notre part, le premier cachet philatélique de Soubise.

Ci-dessous les souvenirs.

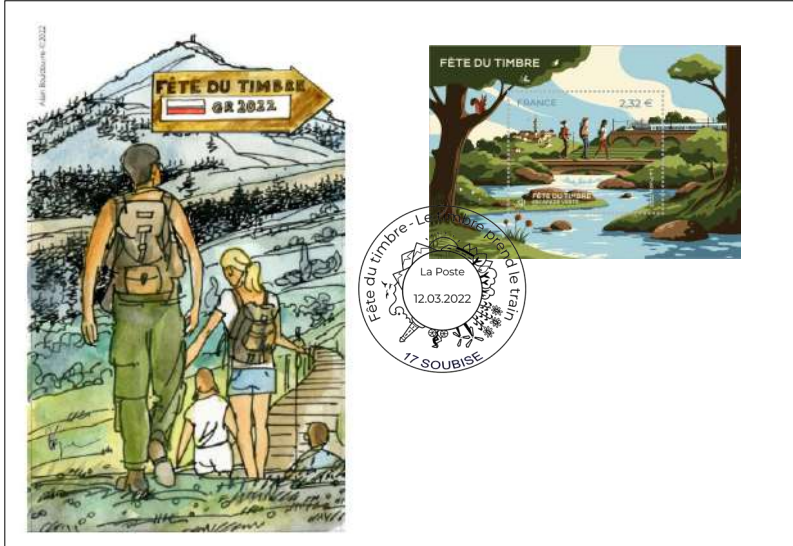
Carte postale



Petite enveloppe

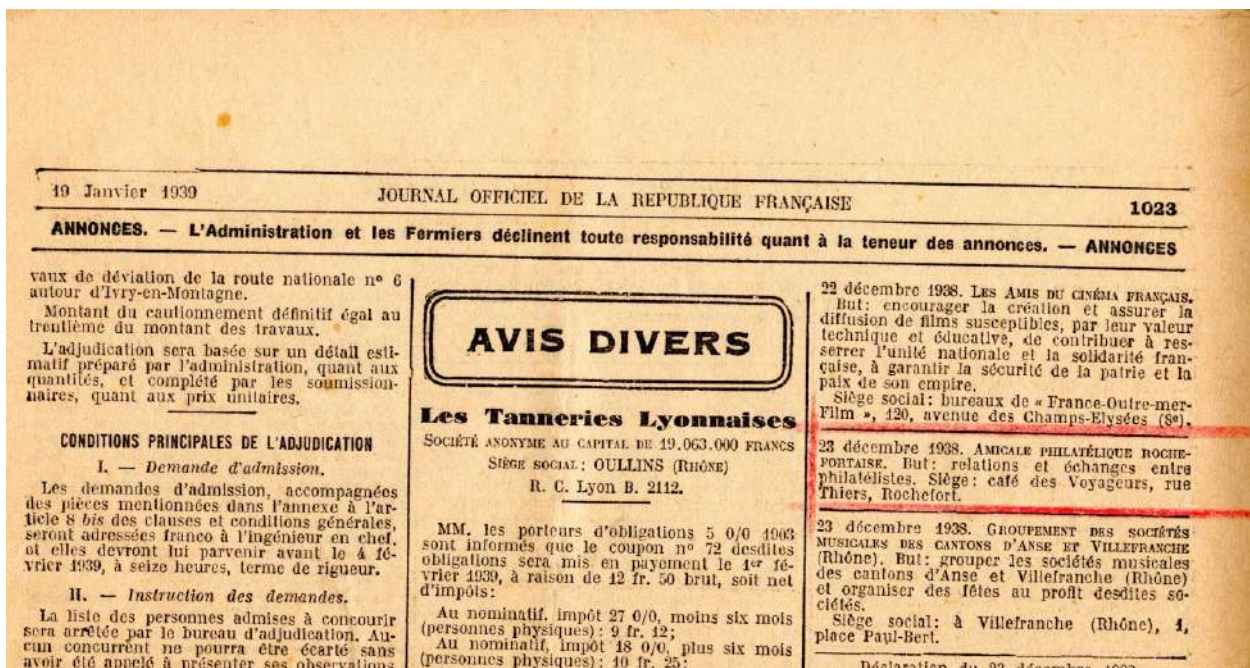


Grande enveloppe



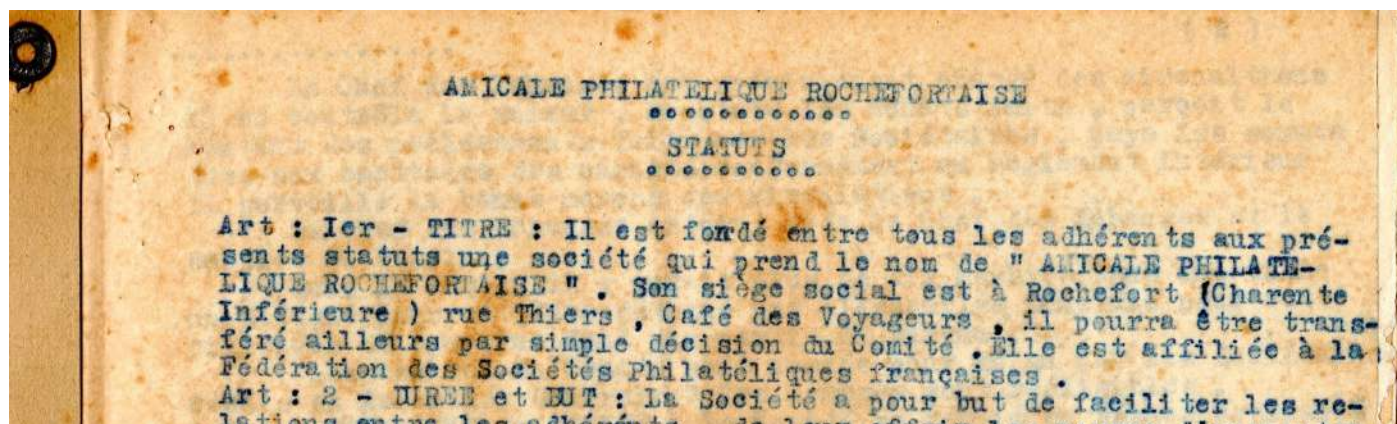


Enveloppe souvenir de la journée du timbre 13 octobre 1945. Le timbre dédié, Louis XI est accompagné d'un bloc de 8, bas de feuille, de la Marianne de Londres avec mention de l'imprimeur en marge. Totalement superflu, le tarif de la lettre 1° échelon est de 2 francs (cf Louis XI)
 Le tout accompagné du cachet administratif « AMICALE PHILATÉLIQUE ROCHEFORTAISE * siège social Café des Voyageurs ».
 Le siège social dans un café, c'est une situation que l'on ne retrouve plus de nos jours. Pourtant c'était enregistré comme tel au journal officiel (encadré rouge) du 19 janvier 1939.



J.O. extrait des archives de l'amicale philatélique rochefortaise

Les statuts fondateurs du 15/12/1938, modifié par l'A.G. du 22/6/1941 mentionnent le même siège social. Tous au bistrot pour les réunions !



Le café des Voyageurs et sa terrasse. Collection Dominique GIRARD A.P.R.

Le barbu central, debout, est le propriétaire du café des Voyageurs sis au 97 bis rue Thiers, monsieur Alfred Robineau également membre de l'amicale philatélique rochefortaise. Ce qui explique le choix du siège social et ne nuit pas au commerce de la limonade.

Le café des Voyageurs n'existe plus, l'emplacement abrite un magasin de chaussures, Victorio.

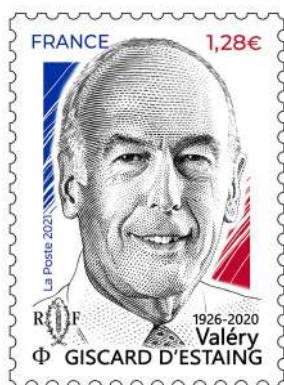
Merci à notre trésorière, Dominique GIRARD, pour ces précisions historiques et le scan de la carte du café des Voyageurs.

Raymond LOËDEC
Amicale philatélique rochefortaise.
Décembre 2021

PREMIER JOUR VALÉRY GISCARD D'ESTAING

19 novembre 2021

À CHAMALIÈRES

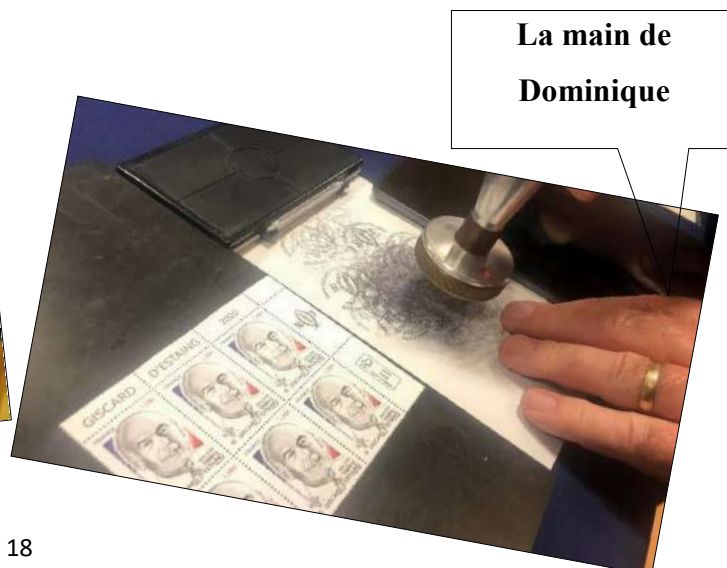


Nous avons participé Dominique et moi au premier jour du timbre Valéry Giscard D'Estaing à Chamalières les 19-20-21 novembre 2021 à la Mairie, son maire est Louis Giscard d'Estaing.

Très beau timbre réalisé et gravé par Sophie Beaujard, elle était présente les 20 et 21, elle a fait énormément de dédicaces.

Un grand nombre de personnalités étaient présentes, Mrs Brice Hortefeux, Dominique Bussereau et Jean-Pierre Raffarin.

Trois jours très intenses mais très agréables.



La main de Dominique

CITEX, vous connaissez ?

Evidemment, vous connaissez. Nous connaissons tous. Il suffit de saisir le catalogue Yvert & Tellier, année 1949, pour trouver le centenaire du timbre-poste et l'exposition philatélique internationale de Paris (CITEX).

La question posée est : Quelle est la signification de CITEX ? Dans toute la littérature, il n'est question que du centenaire du timbre-poste français. Ca ne fait pas Citex !

La réponse se trouve dans l'éditorial du bulletin officiel numéro 38 de novembre 1948, de la fédération des sociétés philatéliques françaises, sous la plume de son président Lucien Berthelot.

« Pour résumer le long titre de notre exposition, nous avons adopté le terme CITEX- PARIS - 1949. Le mot CITEX retenu pour sa consonance renferme les initiales du Centenaire Timbre Exposition Internationale ».

L'éditorial donne dans l'optimisme : « Il faut faire de la propagande autour de vous pour annoncer notre manifestation que viendra visiter un nombre considérable de collectionneurs étrangers. CITEX-PARIS-1949 doit dépasser tout ce qui a été fait dans notre pays jusqu'à ce jour et montrer que les français sont toujours capables de réaliser des manifestations de premier ordre dont le souvenir se perpétuera très longtemps. »

LE souvenir et LES souvenirs. Il y en a eu.



Bande verticale de 2 Cérès de Barre non dentelées tenant à 2 Marianne de Gandon dentelées, séparées par une vignette blanche portant la mention du centenaire.

Impression en taille douce.

Le tirage est de 2 500 000 exemplaires. La bande existe avec la dentelure inversée (Cérès de Barre dentelées et Marianne de Gandon non dentelées).



Bloc-feuillet de la Cérès de Barre, émis le 1^o juin 1949, retiré le 12 juin 1949.

Le prix d'entrée à l'exposition (100 francs) donnait droit à l'achat d'un timbre (10 francs).

A l'époque, l'entrée était payante, la fréquentation n'en souffrait pas.

Le tirage du timbre est de 7 250 000 exemplaires, disponibles à l'unité ou en bloc-feuillet de 10.

Pour comparaison, le tarif de la lettre ordinaire 1^o échelon est de 15 francs.



Ticket d'entrée à l'exposition.



Vignette souvenir, femme à l'ombrelle, dessinée par Mazelin



Coq gaulois, ailes déployées devant une carte de France.

Vignette existant en plusieurs déclinaisons de couleurs, parfaite dans une présentation de COV sur les gallinacés ou les animaux de basse-cour.



1849 - 1949
CENTENAIRE
DU
TIMBRE-POSTE FRANÇAIS

ALBUM
COMPRENANT
DEUX DOCUMENTS HISTORIQUES
ET
L'ENSEMBLE DES PROJETS DE TIMBRES, ESSAIS
MAQUETTES & COMPOSITIONS DE G. VASSILEFF

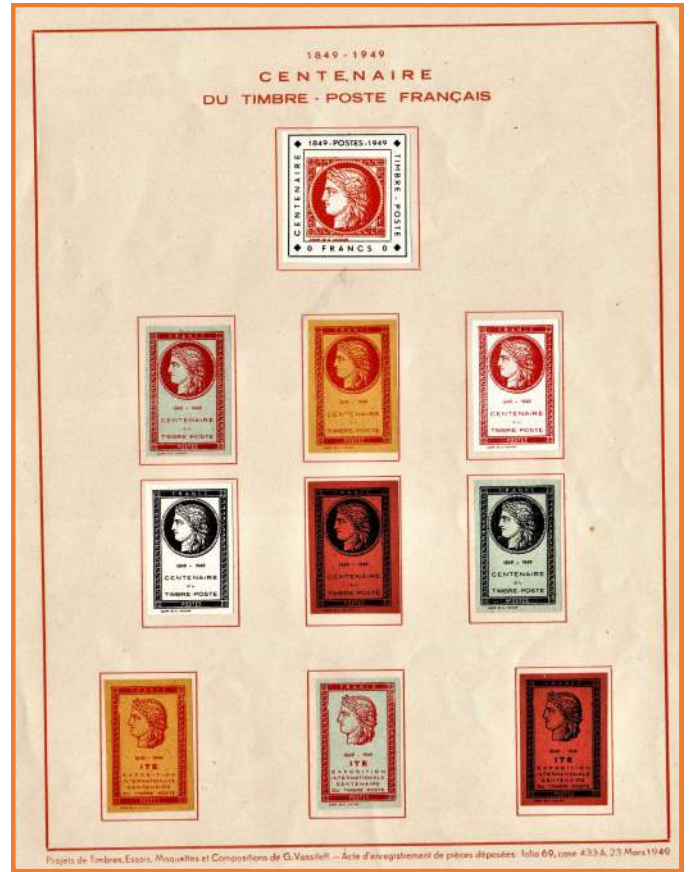
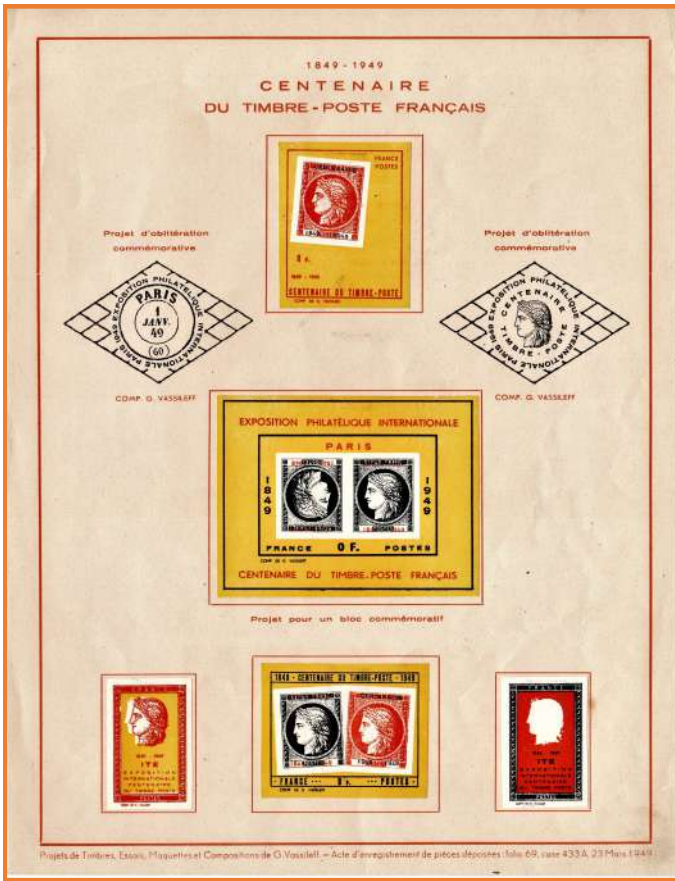
Tirage à 3.000 Exemplaires.

N° 002701

Projets de timbres à l'occasion de centenaire proposés par Georges Vassileff, auteur prolifique de vignettes (grève des PTT de 1953) et de surcharges de la libération dans le département du Maine et Loire.

Une de couverture de son dossier dont aucun projet ne sera retenu.

Projet de timbres à l'occasion du centenaire du timbre-poste français.



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.
Liberté, Égalité, Fraternité.

ADMINISTRATION DES POSTES.

AVIS AU PUBLIC.

TAXE DES LETTRES.

La loi du 10 août 1913, qui a modifié la taxe des lettres établie d'après la distance postale en supprimant et remplaçant par une taxe fixe et uniforme de 20 centimes pour toute lettre circulant à l'intérieur, dont le poids n'excède pas 7 grammes et demi, et quelle que soit la distance à parcourir dans toute l'étendue de la France, de la Corse et de l'Algérie.

Au-delà du poids de 7 grammes et demi et jusqu'à 12 grammes, les lettres seront taxées à 40 centimes.

Au-delà de 12 grammes et jusqu'à 100 grammes, la taxe est invariablement fixée à un franc. Les lettres ou paquets dont le poids dépasse 100 grammes supportent un supplément de taxe de un franc pour chaque 100 grammes ou fraction de 100 grammes excédant.

Le décret de vote de mer, qui est appliqué aujourd'hui aux lettres de la France pour la Corse et l'Algérie, est supprimé. La taxe de ces lettres sera la même que celle des lettres circulant dans l'intérieur de la France.

La taxe des lettres adressées aux sous-officiers, soldats et marins, présents sous les drapeaux et passibles, se trouve naturellement réduite de 25 centimes à 20 centimes. Les lettres restent dans le droit commun.

Il n'y a plus de taxe sur les lettres recommandées, ni sur les lettres de 10 centimes, ni sur les lettres de 20 centimes.

Les lettres recommandées ou chargées sont taxées au double, soit 40 centimes par lettre simple pour toute la France. Elles doivent être affranchies d'avance.

Le public reste libre d'affranchir ou de ne pas affranchir ses lettres ordinaires, cependant pour faciliter l'usage de l'affranchissement et pour éviter aux destinataires les déplacements inutiles le service de l'affranchissement est obligatoire. L'Administration fera vendre, au prix de 20 centimes, de 40 centimes et d'un franc, des timbres, ou fractions de timbre, ou timbres-cachets, ou lettres affranchies en vertu de l'affranchissement dans toute l'étendue de la République. Chaque citoyen pourra aussi, au moyen de ses timbres-cachets, affranchir ses lettres sans être obligé d'en acquitter le port en argent aux bureaux de poste.

Les timbres consistent dans une petite monnaie, représentant une taxe de 10 centimes, 20 centimes, 40 centimes, 1 franc ou autre, sur un papier dont le revers est revêtu d'une feuille conductrice au platine. Le prix de chaque timbre se distingue par la couleur de l'encre. Pour affranchir une lettre, il suffit donc d'appliquer le ou les timbres qui ont été choisis, et de l'appiquer sur l'adresse de la lettre, que l'on peut ensuite porter à la boîte de distribution si l'on aime l'affranchir soi-même, ou que l'on peut laisser sur sa lettre le timbre représentant une taxe mesurée qui comporte le poids de la lettre, l'Administration appliquera à la lettre sans affranchissement un supplément de taxe qui devra être acquitté en argent par le destinataire.

Les lettres pesant plus de 100 grammes s'affranchissent également au moyen de timbres, en appliquant autant de timbres nuxes de un franc) que la lettre contient de poids de 100 grammes ou fractions de 100 grammes.

Les lettres chargées ou recommandées doivent toujours être présentées aux bureaux de poste pour y être soumises aux diverses formalités que leur mode d'expédition comporte. L'affranchissement de ces lettres sera fait au bureau par l'agent des postes qui les reçoit, et qui appliquera lui-même les timbres destinés à en opérer l'affranchissement.

La vente des timbres aura lieu dans tous les bureaux de poste de France, de la Corse et de l'Algérie, par le moyen des agents des postes de tous grades, et seulement par les agents des postes. Les facteurs chargés de la distribution des lettres devront être pourvus d'un certain nombre de timbres d'affranchissement des trois couleurs, afin que tous les citoyens, tant dans les villes que dans les communes rurales, puissent parler et à tout moment s'en procurer facilement et sans frais supplémentaires d'aucune espèce.

Les timbres d'affranchissement seront vendus au public, soit dans les bureaux de poste, soit par les facteurs en tournée, au prix nominal des taxes qu'ils représentent, c'est-à-dire 20 centimes, 40 centimes et un franc. L'Etat prend à sa charge tous les frais de fabrication, de transport et de distribution.

Création du Timbre-Poste — Reproduction de l'affiche originale 46 x 60

Signature de l'auteur.

4° de couverture du dossier.

Raymond LOËDEC

Amicale philatélique rochefortaise

Décembre 2021

QUELQUES DATES À RETENIR....

**30 avril Dispersion
à Scorbé-Clairvaux
(86)**



**25 au 27 mars
Salon Philatélique de
Printemps
à Dôle (39)**

**12 au 15 mai AG
Philapostel
à Trégunc**



**23 au 25 juin
PARIS PHILEX**

**28 - 29 - 30 octobre
Timbres passion
à MOULINS (03)**

